
24.06.2011 - 14:42 Uhr

Rentes AVS Arrêtons d'abord de dégrader l'AVS

Bern (ots) -

Une pause qui permettra aux actuels et futurs rentiers et rentières AVS de reprendre leur souffle : la commission nationale compétente sur ces questions conseille de ne pas commencer par de nouvelles dégradations en matière de rentes AVS, ainsi que le proposent les deux conseillers aux États bourgeois Forster et David (SG), à savoir : abandonner l'indexation des rentes et relever à 65 ans l'âge de la retraite des femmes.

Pour l'Union syndicale suisse (USS), il n'est pas question d'affaiblir l'AVS. « Quiconque connaît la réalité actuelle concernant les bas et moyens revenus en Suisse sait qu'aucune coupe dans les rentes n'est supportable pour eux, tout aussi peu qu'un relèvement de l'âge de la retraite ne saurait entrer en ligne de compte au vu de la situation sur le marché du travail », a déclaré Paul Rechsteiner, le président de l'USS.

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100627460> abgerufen werden.